

Jacques II, Mac Mahon et Kennedy

Yves Poutet

Volume 21, Number 3, décembre 1967

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/302691ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/302691ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Poutet, Y. (1967). Jacques II, Mac Mahon et Kennedy. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 21(3), 429–446. <https://doi.org/10.7202/302691ar>

JACQUES II, MAC MAHON ET KENNEDY *

Rapprocher trois noms, comme ceux de Jacques II, roi détrôné de Grande-Bretagne, de Mac Mahon, illustre maréchal français et de Kennedy, président des États-Unis, semble artificiel. En réalité, des noms aussi répandus en Irlande que ceux de Mac Mahon et de Kennedy nous rappellent avec à propos, lorsqu'ils s'appliquent à des contemporains de Jacques II et des derniers Stuarts, un fait particulièrement intéressant pour l'histoire des relations sociales et des mouvements de population. A la fin du XVII^e siècle, et durant une partie importante du XVIII^e, l'émigration irlandaise fut considérable, en direction de la France d'abord, des États-Unis ensuite. Dans l'un et l'autre pays, les immigrants firent souche et leurs descendants occupèrent plus d'une fois des postes marquants. Plusieurs membres de diverses familles Mac Mahon et Kennedy vinrent en France à la fin du XVIII^e siècle pour sauvegarder leur foi catholique et manifester leur loyalisme envers le roi Jacques. Quelques documents subsistent à ce propos. Les produire au jour nous permettra de mieux comprendre la valeur sociale d'un événement tel que l'accueil en France, par Louis XIV, des derniers Stuarts et de leur entourage ¹.

* Cet article, fruit de laborieuses recherches, pourrait servir de préface à l'histoire de l'immigration irlandaise au Canada. Nous le publions pour cette principale raison. (N.D.L.R.)

¹ En dehors des grandes collections historiques bien connues, la bibliographie du sujet comporte essentiellement: Marquise Campana de Cavelli, *Les Derniers Stuarts à Saint-Germain en Laye* (Paris, 1871), 2 vol., in-4. — Jacques II, *Collection des Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre* (Paris et Rouen, 1824-1825), 4 vol., in-8°. — G. Ascoli, *La Grande-Bretagne devant l'opinion française au XVII^e siècle* (Paris, 1930), 2 vol., thèse de doctorat ès lettres. — Ch. M. Garnier, *Eire, histoire d'Irlande* (Paris, 1936). — Ernest Joynt, *Histoire de l'Irlande* (Rennes, 1935). — J. Mathorez, *Les étrangers en France sous l'Ancien Régime. Histoire de la formation de la population française* (Paris, 1919-1921), 2 vol., in-8°. — Jane Lane, *King James the last* (1942). — Richard Hayes, *Biographical Dictionary of Irishmen in France*. — Charles Petrie, *The Jacobite movement, the first phase, 1688-1716 et The Jacobite movement, the last phase, 1716-1807* (Londres, 1948). — Dorothy Middleton, *The life of Charles 2nd Earl of Middleton 1650-1719*. — Berwick, *El Mariscal de Berwick, Bosquejo Biografico by El Duque de Berwick y de Alba* (Madrid, 1925). L'ouvrage édité par F. Madan apporte peu de lumières sur notre sujet: *The Stuart Papers relatives chiefly to Queen Mary of Modena & the exiled court of James II* (Roxburghe Club, London, 1889). Il n'en demeure pas moins que nos sources principales sont des pièces d'archives signalées ci-après.

*
* *
*

Un rapide coup d'œil sur la conjoncture historique s'impose au préalable. Avec le mariage du duc d'York, héritier catholique de Charles II, s'était ouverte, en 1673, la crise de la succession au trône d'Angleterre. Époux de Marie de Modène, princesse catholique, et catholique lui-même, le futur Jacques II déplaisait aux Anglicans. A la mort de son frère le roi Charles II, Irlande et Grande-Bretagne vivaient en paix. Grâce à l'abolition du serment de suprématie, les catholiques irlandais pouvaient accéder, chez eux, aux diverses fonctions de la magistrature. Mais Jacques II, par une politique tantôt absolutiste, tantôt indulgente, se fit rapidement des ennemis. En 1688, sept lords anglais font appel à Guillaume d'Orange pour renverser le roi catholique. Celui-ci, abandonné par ses troupes et ses officiers ², est contraint de fuir. Il passe en France où Louis XIV lui accorde une résidence royale au Château de Saint-Germain-en-Laye et 600 000 livres de pension ³.

Cette victoire de Guillaume d'Orange sur Jacques II fut à l'origine d'un véritable déferlement d'Irlandais en France. Une menace latente pesait sur leur catholicisme. Les Jacobites essayèrent d'abord de résister par les armes, mais après la défaite des troupes franco-irlandaises à Dogheda, sur la Boyne (1690), beaucoup d'espairs s'évanouirent et l'émigration s'accrut. Du 3 décembre 1691 au 6 janvier 1692, prêtres, gentilshommes et soldats débarquèrent par milliers à Brest et à Morlaix ⁴. Au cours de l'été 1692, la deuxième expédition d'Irlande aboutit au désastre de la Hougue et la flotte de Tourville est détruite.

² L'un d'eux portait le nom glorieux de Churchill.

³ Bibliothèque municipale de Saint-Germain-en-Laye, *ms. 14*, 171: "Le 2e janvier 1689, la Reine d'Angleterre et le Prince de Galles son fils âgé de six mois et demie arrivèrent dans le château de Saint-Germain en Laye, s'étant sauvés d'Angleterre [...] ils furent reçus du Roy avec toutes les marques d'amitié [...] et le 6è du même mois de janvier son père le Roy Jacques second du nom, Roy d'Angleterre, arriva aussy en ce lieu de Saint-Germain."

⁴ Jules Mathorez, *Notes sur la colonie irlandaise de Nantes du XVIIe au XVIIIe siècle*, Extrait du *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes* (Nantes, 1913), 10.

Dès lors, pour les Irlandais, il n'est plus question de retourner chez eux. Il leur faut songer à s'établir en France.

Certains restent dans les ports; d'autres accompagnent le roi et sa cour à Saint-Germain-en-Laye; d'autres encore préférèrent se fixer à Paris ou dans quelque grande ville. La population française compatit à leur malheur et les accueille généralement fort bien. Bientôt, ceux qui le désirent obtiennent de Louis XIV d'intéressantes "lettres de naturalité". Jusqu'au début du XVIIIe siècle, les Irlandais de France préférèrent se marier entre eux. Plus tard, ils se fusionneront davantage avec les Français ⁵.

Parmi les Irlandais qui entourent Jacques II à Saint-Germain-en-Laye, nous rencontrons des personnages importants. Sir Richard Nagle est secrétaire d'État aux affaires d'Irlande. Le comte de Tyrconnel porte le titre de vice-roi. Bientôt il épousera Frances Jennings, sœur de Sarah, duchesse de Malborough. John Drumond, duc de Melfort, principal secrétaire de Jacques II, est allié à la famille irlandaise des Mabori. Le duc de Berwick, fils de Jacques II et d'Arabella Churchill, épouse en 1695, la jolie veuve de Patrick Sarsfield, Irlandais célèbre de Limerick ⁶. D'autres noms pourraient être cités, mais, dans cet entourage immédiat du roi, il n'y a ni Mac-Mahon ni Kennedy.

Ceux-ci appartiennent à des familles plus modestes. Une signature autographe de Richard Nagle authentifie une "Liste des Colonels, Lieutenants-Colonels et Majors des Régiments irlandois comme ils se trouvent postez le 3è Décembre 1697" ⁷. Il y a là, aux côtés des colonels Sheldon, Dorrington, Power et autres,

⁵ Ceci résulte des recherches effectuées pour un mémoire historique présenté à Dublin par miss Barbara Nevin et de l'étude sérieuse de M. Yves-Henri Nouailhat sur *Les étrangers à Nantes au XVIIIe siècle*, mémoire dactylographié en vue d'un D.E.S. soutenu à Rennes en 1957.

⁶ William Dicconson, de l'entourage immédiat de Jacques II, aura des parents à Bordeaux dès le début du XVIIIe siècle. La famille des Mac Donnel y sera représentée par Alexandre et Jacques Mac Donnel, tous deux commis des riches négociants Powel et Quin (*Arch. de la Gironde*, C 1072). Sir Richard Nagle, qui mourut à Saint-Germain-en-Laye le 4 avril 1699, eut pour petit-fils James Nagle, page à la cour royale dès le début du XVIIIe siècle (Hayes, *op. cit.*, 209). Son neveu par alliance, Jacques Kearney, s'établira à Bordeaux en 1739 (*Arch. de la Gironde*, C 1074).

⁷ Bibliothèque nationale, *ms. fr. 22 762, f° 127*. Une étude ultérieure analysera plus à fond cet important manuscrit.

un lieutenant-colonel nommé Hugo Mac Mahon. Sa vie en France devint vite difficile car, en 1698, Jacques II prit la décision de réformer les régiments irlandais. Leur entretien lui coûtait trop cher et leur utilité à la cause perdue des Stuarts paraissait plus qu'aléatoire. Après la paix de Ryswick (septembre 1697) chacun des vingt-cinq bataillons irlandais résidant en France vit réduire de 16 à 14 le nombre des compagnies qui le composaient. De plus, chaque compagnie dut licencier la moitié de son effectif. Au mois de février 1698 "les gardes du Corps du roi d'Angleterre et le régiment de Galmoy Cavalerie furent réformés en entier"⁸. Non seulement les hommes de troupe, mais nombre d'officiers se trouvèrent sans emploi. A cette réforme, on remercia en effet "tous les officiers qui se trouvèrent au-delà du nombre" prévu par l'ordonnance royale "et il ne leur fut pas réglé d'appointements". "Au mois de janvier 1699, on réforma deux compagnies de chacun des régiments irlandais pour les réduire de quatorze à douze de 50 hommes."⁹ Il est vrai que capitaines et lieutenants réformés continuaient parfois, par pur dévouement, à suivre les "troupes en pied". Incapables de subvenir aux besoins matériels de leurs familles, ils profitaient néanmoins, quant à eux, du vivre et du couvert que leur offrait l'intendance. Même avant d'être réformés, les militaires irlandais connaissaient la gêne financière. "Les capitaines n'avoient dans ce tems là que 50 sols et les lieutenants 20 sols par jour, les soldats n'avoient que 4 sols 6 deniers."¹⁰ Telle était du moins la situation en 1698-1702.

C'est précisément à cette époque qu'une "liste des personnes qui sont dans deux maisons à Saint-Germain et dans un état très pauvre"¹¹ nous renseigne sur la famille d'Hugo Mac Mahon.

⁸ Bibliothèque municipale de Nancy, ms. 305 (423), *Nottes concernant les régiments Irlandais depuis leur arrivée en France en May 1690 et à la fin de 1691, recueillis par Milord Clare, Maréchal de France*. Ce manuscrit d'une dizaine de feuillets couvre la période 1690-1775. Bien relié, il porte sur le dos, gravé or, le nom de l'auteur Clare. C'est un document de première importance pour l'histoire des régiments irlandais.

⁹ *Ibid.*, fo 7^v.

¹⁰ *Ibid.*, fo 8, note pour l'année 1702.

¹¹ BN., ms. fr. 20 866, fo 106-114. Ce manuscrit sera publié ultérieurement pour éclairer l'histoire du pensionnat des Irlandais que saint Jean-Baptiste de la Salle ouvrit vers 1698.

La première des deux maisons est une sorte de pension de famille où la charité publique héberge soixante-et-onze Irlandais. En raison de la pénurie des ressources, les réfugiés s'y trouvent à l'abri de la pluie et de la famine, mais non du froid ni de la gêne. La plupart appartiennent à la petite noblesse. Le cas de Jacques Croivly, ancien "maître d'Ecolle", qui est admis dans l'immeuble "avec sa femme et un fils", est une exception. Jacques Croivly n'a d'ailleurs triomphé de la règle générale que parce qu'on "le dit néanmoins bon gentilhomme". Sa famille vit ainsi en compagnie de "Marie Mac Mahon et son fils, femme d'un officier réformé"¹². Dans un univers aussi restreint que celui de réfugiés malheureux, tout le monde se connaît, aussi ne sera-t-il pas inutile de citer les principales personnes que Marie Mac Mahon rencontre tous les jours. Ce sont Robert Plunket et sa femme chargés de trois enfants qui ont à peine un lit pour coucher, Jean Buttler, ancien lieutenant, Michael Murphy, ancien capitaine, Anne Mac Evagh, femme d'un ancien officier, Marie Newlane dont le mari a péri au siège de Barcelone, Cecile Keefe, épouse d'un lieutenant réformé, Leo Lacy, "vieille dame de 70 ans", sans compter les enfants¹³.

Dans cette même demeure hospitalière, habite "Margueritte Kennedy, avec son enfant". Elle n'est pas plus fortunée que les autres et profite de la charité publique.

La seconde pension dite "maison des Jeunes Demoiselles" nous intéresse moins car il ne s'y rencontre ni Mac Mahon, ni Kennedy. Trente-cinq personnes, "toutes de bonne famille", y séjournent.

Au total, pour entretenir 106 personnes, les administratrices ne touchent "que 300 livres de la Reine et 80 francs d'ailleurs par mois"¹⁴. Traduisons en monnaie moderne. Nous sommes en présence d'un budget global mensuel de 1520 francs soit, environ,

¹² *Ibid.*, fo 106-107.

¹³ *Ibid.*, fo 107. Marie Newlane a "quatre grandes filles et un fils"; Marie Bourk vit "avec sa sœur, deux demoiselles des meilleures maisons d'Irlande"; Marie Mac Kenna et Françoise Mac Kenna sont deux filles orphelines dont le père a été chirurgien major.

¹⁴ *Ibid.*, fo 107. La note poursuit, en mauvais français: "à peine sont-ils de couvert de la mort, surtout quand il fait froid".

15 francs par personne, trois fois moins que le salaire d'un maître d'école très pauvre aux alentours de 1700. C'est donc la grande misère, misère d'autant plus pénible à supporter par les Mac Mahon, Kennedy et autres Irlandais, qu'il s'agit de familles habituées à une vie sinon fastueuse, du moins aisée.

Tous les réfugiés irlandais de Saint-Germain, même pauvres et nobles, n'étaient pas pris en charge par les deux établissements précédents. Certains bénéficiaient d'un logement personnel et touchaient une médiocre pension octroyée soit par Louis XIV, soit par Jacques II. Tel était le cas, par exemple, des veuves qui avaient perdu leurs maris "au service du Roy de France"¹⁵. Pour en être moins visible, leur misère n'en était pas moins réelle. Aussi la charité chrétienne faisait-elle un devoir aux catholiques de leur venir en aide. Une liste fut dressée afin de faciliter la distribution des aumônes. Si en 1698, certaines veuves n'ont ni fils ni fille, l'ensemble du groupe compte 23 enfants dont la charge se répartit entre 13 mères de famille. Parmi celles-ci, "Mademoiselle Ellen Kennedy" n'a qu'un enfant. "Son mary étoit Lieutenant en Irlande et Maréchal des Logis en France."¹⁶ Elle a pour compagnes d'infortune des veuves de capitaines comme Mesdames Julian Desmond, Martha Dillon, Grace Barry, Ellen Mead; des femmes de lieutenants comme Mary King, Catherine Herbert, Elisabeth Kelly; ou encore des épouses d'enseignes et de sergents comme Anne O'Donnell, Marguerite Fielding, Marguerite Fitzgerald, Marguerite Fitzpatrick, etc.

En plus des veuves et de leurs enfants, il fallait encore venir en aide "à ceux qui n'avaient rien et qui étaient dans un très grand besoin"¹⁷. Mais nul Mac Mahon ou Kennedy n'appartenait à cette dernière catégorie¹⁸.

¹⁵ *Ibid.*, f° 108, *Les Veuves dont leurs maris ont été tués au service du Roy de France*.

¹⁶ *Ibid.*, f° 108. Martha Dillon avait "deux enfants", Elisabeth Kelly en avait trois...

¹⁷ *Ibid.*, f° 110, *Liste de ceux qui n'ont rien et qui sont en très grand besoin*. Il n'est pas sans intérêt de signaler ici Daniel Mac Carthy avec son enfant, car nous le retrouverons plus loin.

¹⁸ Une demoiselle Mac Nemara figure dans la liste. Cinquante ans plus tard, les Mac Nemara seront solidement établis à Nantes, cf. Nouailhat, *op. cit.*

On comprend aisément quels liens sentimentaux retenaient à Saint-Germain-en-Laye, les familles qui avaient autrefois servi Jacques II. Les mêmes raisons n'existant pas pour les autres Irlandais; beaucoup s'étaient réfugiés à Paris où la recherche d'un emploi s'avérait plus facile.

Là, les compagnies de charité ne tardèrent pas à s'occuper d'eux. Vers 1698, l'une d'elles dresse un état des "familles hirlandoises qui sont sur la paroisse Saint-Sulpice"¹⁹. Cet état nous met, pour la troisième fois, en présence des Kennedy. Un "sieur Kennedy, gentilhomme irlandois, officier réformé" vit, en effet, avec sa femme et deux enfants dans le grenier d'un corps de logis situé derrière la maison qui arbore, rue de Bussy, l'enseigne "à l'éperon Royal". Il n'est pas le plus mal logé de tous puisque, rue du Gindre, un cousin de "Mr Plunket archevesque d'Hirlande" est "fort pauvre" avec sa femme et trois enfants "couchant sur la paille", tandis que, rue des Canettes, "vis-à-vis le Dauphin", M. Delaroche loge "au grenier" avec sa femme et trois enfants. Il arrive que plusieurs familles soient obligées de se partager une seule chambre. C'est le cas d'un gentilhomme, Mac Quemande, lieutenant réformé, qui habite rue de Bourbon. Il partage sa demeure non seulement avec sa femme et deux petits enfants, mais encore avec un soldat, Mac Carthie, sa femme et ses trois enfants. Le logement consiste dans la "deuxième chambre sur le devant" d'une maison "A la fleur de lys" louée par M. de Vivarolles. Pénible promiscuité!

En dehors de l'immense paroisse Saint-Sulpice, d'autres familles irlandaises méritaient d'être secourues. Nous en avons une liste consciencieuse²⁰. Pas de Kennedy, cette fois, mais des Mac Donnel, des Mac Carthie, des O'Brien et surtout, pour notre propos, "Monsieur Mac Mahon, gentilhomme cy-devant Lieutenant dans l'armée du Roy, chargé de son épouse" qui habite "sur la paroisse de Saint-Hilaire, rue des Sept-Voyes".

Depuis longtemps, bien avant la révolution d'Angleterre, un groupe de prêtres irlandais s'était constitué à Paris et avait

¹⁹ B.N., ms. fr. 20 866, f° 113, *Familles hirlandoises qui sont sur la paroisse de Saint-Sulpice*.

²⁰ *Ibid.*, f° 115-116, sans titre, mais à la suite des Irlandais qu'il faut secourir.

obtenu des lettres patentes du roi sous le titre de "Séminaire des Irlandais" ²¹. En 1672, ils avaient acheté l'ancien Collège des Lombards et s'y étaient installés définitivement au cours de l'année 1680. A leur exemple, d'autres Irlandais, boursiers de divers collèges parisiens, s'efforcèrent de s'organiser en communauté. Les événements de 1690-1692 précipitèrent si bien la cristallisation en un seul corps de tous les étudiants dispersés qu'ils se réunirent en 1692 dans un immeuble de la rue Traversière ou "Travertines" derrière le Collège de Navarre. Ils y restèrent jusqu'en 1707, date de leur fusion avec la communauté qui s'était établie au Collège des Lombards et formèrent ainsi le *Collège des Irlandais* qui a survécu jusqu'à nos jours. Vers 1698, un document d'époque en parle en ces termes: "Il y a une communauté de soixante et seize jeunes hommes irlandois qui estudient. Ils sont sans aucun revenu. M. l'Archevesque paye leur logement [...] Ils n'ont aucun revenu fixe et sont dans une grande extrémité." ²² Nous ignorons malheureusement leurs noms et il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de dire si quelque Mac Mahon ou Kennedy "étudiait" en Sorbonne.

Nous sommes mieux renseignés sur deux autres établissements parisiens destinés à l'instruction et à l'éducation des jeunes Irlandais.

Le premier en date semble avoir concerné les filles. Dans ses *Remarques historiques sur l'église de Saint-Sulpice*, Simon de Doncourt nous dit que le roi d'Angleterre Jacques II vint à l'église de cette paroisse le 5 avril 1697, jour du vendredi saint, pour "entendre la Passion prêchée par le R. Père de Latour, Général de l'Oratoire" ²³. "Il fut reçu à la porte de l'Eglise par M. de la Chétardie, à la tête de son clergé, lequel lui présenta de l'eau bénite et lui fit un compliment convenable à la piété de Sa Majesté Britannique et à la doctrine dudit sieur Curé. Sa

²¹ G. Ascoli, *op. cit.*, I: 450-465.

²² B.N., *ms. fr. 20 866*, f° 116.

²³ Simon de Doncourt, *Remarques historiques sur l'Eglise et la paroisse de Saint-Sulpice, Extraites des Instructions et Prières à l'usage de ladite paroisse* (Paris, N. Crapart, 1773), 153.

Majesté fut placée dans l'œuvre²⁴ pendant la Passion, et pendant l'Office dans le Chœur, et elle alla à l'adoration de la Croix après le Célébrant et les autres officiants.”²⁵ C'était un premier contact personnel avec le responsable de la paroisse Saint-Sulpice. Ce fut aussi, pour Jacques II, l'occasion de voir la manière dont les enfants participaient à l'office liturgique sous la surveillance des maîtres et des maîtresses. En fait, peu après, le roi d'Angleterre s'occupa de faire instruire les enfants des réfugiés irlandais et exposa ses désirs à Louis XIV. Celui-ci en parla au cardinal de Noailles qui pria M. de la Chétardie de s'occuper de l'affaire. Les uns et les autres gardaient en mémoire le tact exceptionnel que les religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve avaient manifesté lorsque la garde de l'encombrante Mme Guyon leur était échue²⁶. Elles tenaient des hôpitaux, recevaient des pensionnaires et, parfois, dirigeaient des écoles. Il n'en fallait pas plus. On leur confia les jeunes Irlandaises. “Vers la fin de l'an 1697”, écrit Simon de Doncourt, “M. de la Chétardie plaça [...] les Irlandoises qui avoient suivi le roi Jacques dans la communauté des Filles de Saint-Thomas²⁷ et y fournissoit à leur entretien.”²⁸ De ces Irlandaises, nous avons les noms et qualités²⁹. Elles étaient en pension rue de Grenelle. M. de la Chétardie versait pour chacune d'elles 50 écus de pension, en plus de l'habillement, et leur donnait “une maîtresse brodeuse pour leur apprendre la broderie en perfection” sans oublier de fournir “l'or, la soye, la laine et autres choses nécessaires”³⁰. Trois Mac Carthie figurent parmi ces “douze damoiselles hirlandoises”, mais aucune Mac Mahon, aucune

²⁴ Banc d'honneur réservé aux marguilliers de la paroisse.

²⁵ Les rubriques et les catéchismes de l'époque ne permettaient pas aux laïcs de prendre place dans le chœur. Y introduire Jacques II était reconnaître, en quelque sorte, son autorité royale.

²⁶ Cf. Gaëtan Bernoville, *Les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve* (Paris, Grasset, 1953), 69.

²⁷ On a parfois prétendu qu'il s'agissait des *Dominicaines de la Croix*, dites Filles Saint-Thomas. Il n'en est rien, comme le prouve le *ms. fr. 20 866* de la B.N. que nous citons ci-après.

²⁸ Simon de Doncourt, *op. cit.*, 59.

²⁹ B.N., *ms. fr. 20 866*, f° 114, *Les noms des Douze damoiselles hirlandoises que Monsieur le Curé de Saint-Sulpice a placé aux filles de Saint-Thomas, Rue de Grenel (sic)*.

³⁰ *Ibid.*, f° 114, titre.

Kennedy. Cependant, les sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve ne bornèrent pas leur zèle à éduquer ces douze Irlandaises. Elles ouvrirent, en 1700, un pensionnat irlandais à Saint-Germain-en-Laye. Sa fortune fut brillante tout au long du XVIIIe siècle.³¹ Les filles des Mac Mahon et des Kennedy que nous avons rencontrés précédemment surent en profiter. La Mère Jacquette de Quervers, supérieure de la maison de Saint-Germain, s'y attira une telle estime, par ses talents pédagogiques et sa générosité, que "les Irlandais, dont elle avait élevé les jeunes filles, témoignèrent hautement leur reconnaissance" après sa mort survenue en 1725 "en lui faisant célébrer à Saint-Germain des services solennels"³². "Non seulement elle s'était appliquée à l'éducation de ces petites émigrées, mais elle procura des dots à 15 d'entre elles qui se firent religieuses et à plusieurs autres qui, par ses soins, furent placées très convenablement dans le monde."³³ En 1747, l'une des pensionnaires, Julienne de Mac Mahon, décida d'entrer chez les carmélites de Saint-Denis. Ses parents n'y firent pas obstacle et, malgré sa jeunesse — elle n'avait que 15 ans —, les religieuses cloîtrées l'acceptèrent parmi elles. Devenue Mère Julie de Jésus, elle succéda comme Prieure du monastère à Madame Louise de France³⁴.

Presque en même temps que les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve recevaient 12 Irlandaises dans leur établissement de la rue de Grenelle, les fils des réfugiés étaient également l'objet de la sollicitude royale. Pour eux, le choix de la communauté enseignante qui les prendrait en charge ne pouvait guère laisser perplexe. Les Jésuites et les Oratoriens s'appliquaient à diffuser une culture humaniste. Les garçons irlandais n'avaient besoin, pour l'instant, que de notions élémentaires immédiatement rentables. Or, dans le secteur primaire, seule la communauté des Frères des Écoles chrétiennes, fondée depuis une dizaine d'années, offrait alors, à Paris, les garanties souhaitables. M. de la Chétardie lui avait confié la quasi totalité des écoles de

³¹ Gaëtan Bernoville, *op. cit.*, 146-147.

³² Archives des Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve, Neuilly-sur-Seine, *Vies de nos Sœurs, 1661-1808*, 1er vol., ms., 243.

³³ *Ibid.*, 243-244.

³⁴ *Ibid.*, 245. Bernoville rapporte le fait, 147.

garçons de sa paroisse. Il la sollicita de nouveau en faveur des Irlandais. Simon de Doncourt écrit à ce propos : "Vers la fin de l'an 1697, M. de la Salle, à la sollicitation de M. de la Chétardie, ouvrit sa maison à cinquante jeunes Irlandois passés en France avec le roi Jacques, pour y conserver leur religion, et prit lui-même un soin particulier de leur éducation. Le Roi Jacques lui-même vint le visiter avec M. l'Archevêque et lui sut bon gré des peines qu'il se donnoit pour cette jeunesse."³⁵ L'établissement en question était situé dans un quartier fort tranquille à l'époque, au faubourg de Vaugirard. Il se nommait "la Grand-Maison". En peu de temps, les jeunes Irlandais "se trouvèrent en état de remplir avec honneur les places diverses qui leur étoient destinées"³⁶. Ils n'eurent pas de successeurs.

Comme les états précédemment analysés nous permettent de connaître avec précision le nombre des enfants irlandais, garçons et filles, qui avaient besoin de recevoir un enseignement gratuit à Paris et à Saint-Germain en 1698, il est aisé de se rendre compte que presque tous les garçons furent confiés aux Frères des Écoles chrétiennes. Sur un total légèrement inférieur à 180 enfants, on peut admettre, semble-t-il, qu'il y en avait difficilement plus de cent d'âge scolaire (6-14 ans), soit un maximum probable de cinquante garçons. Tandis que les filles étaient placées soit à Paris, rue de Grenelle, soit à Saint-Germain-en-Laye, les garçons étaient tous chez M. de la Salle à Vaugirard. Voilà pourquoi nous croyons être en mesure d'affirmer que les fils de Marie Mac Mahon, de Marguerite et d'Ellen Kennedy, de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que les deux enfants

³⁵ Simon de Doncourt, *op. cit.*, 59. G. Rigault utilise un autre passage de Doncourt, à la suite de J. Guibert, pour dater l'événement de 1698: "On a retiré chez les Frères des écoles charitables un nombre considérable de pauvres garçons irlandais... chassés de leur pays pour la foi, et qu'il faut entretenir généralement de toutes choses" (*Remarques historiques*, III, 170, "à la date du 1er décembre 1698", J. Guibert, *Histoire de S. Jean-Baptiste de la Salle*, 303, G. Rigault, *Histoire générale de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, I: 217). Guibert situe rue de Sèvres le pensionnat des jeunes irlandaises tenu par les sœurs. Il était rue de Grenelle. Il est vrai que les deux maisons n'étaient pas éloignées l'une de l'autre.

³⁶ [Blain], *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle* (Rouen, Machule, 1733), 2 vol., in-4, I: 368.

du sieur Kennedy de la rue de Bussy, à Paris, profitèrent, dans la mesure où ils étaient d'âge scolaire, des leçons de saint Jean-Baptiste de la Salle et du Frère qu'il avait mis à la tête de l'établissement³⁷.

*
* * *

Maintenant que nous connaissons les Mac Mahon et Kennedy qui vivaient soit à Saint-Germain-en-Laye, soit à Paris, vers 1700, et les principaux Irlandais de leur entourage, une question se pose. De quoi vivaient-ils et dans quelle mesure l'accueil français résolut-il le problème social du reclassement de ces "personnes déplacées" ?

L'entourage immédiat de Jacques II, comme il était de coutume chez les courtisans, bénéficiait, évidemment, des pensions royales. Celles-ci étaient attachées aux titres honorifiques aussi bien qu'aux charges effectives. Mais leur importance, dans l'état précaire où se trouvait le roi détrôné, était réduite à la valeur d'un symbole. Jacques II, en effet, ne disposait que des 600 000 livres allouées par Louis XIV. "Il ménagea ce revenu avec tant de prudence", nous disent les *Mémoires relatifs à la Révolution d'Angleterre*, qu'il secourut, en plus des officiers de sa maison personnelle, "un nombre infini de personnes dans

³⁷ B.N., ms. fr. 20 866. Ce document ne nous donne ni l'âge, ni les prénoms de ces cinq enfants et le sexe de l'un d'eux n'est pas précisé. Toutefois, en raison du contexte qui distingue soigneusement "enfants à charge" et "jeunes enfants", il est légitime d'admettre que les 4 ou 5 garçons des Mac-Mahon et Kennedy de 1698 étaient d'âge scolaire. Les noms de leurs camarades à qui saint Jean-Baptiste de la Salle fit probablement la classe, ainsi que l'adresse de leurs parents seront fournis dans un ouvrage en préparation. Le décompte des garçons s'établit de la façon suivante : les familles irlandaises de la paroisse Saint-Sulpice ont 21 enfants dont 4 sont ou trop jeunes ou trop âgés pour être en pension. Une seule fille de ces familles est en pension rue de Grenelle : Catherine Mac Carthy, fille de Daniel et sœur d'un lieutenant de marine. Les veuves irlandaises, soit à Paris, soit à Saint-Germain-en-Laye, ont la charge de 23 enfants. Les Irlandais "qui n'ont rien", quant à la fortune, ont toutefois la responsabilité d'une quarantaine d'enfants. La maison hospitalière de Saint-Germain-en-Laye compte encore 38 enfants et il s'en trouve, à Paris, en dehors de la paroisse Saint-Sulpice, un minimum de 47. On arrive ainsi, pour Paris et Saint-Germain, à un total de 166 enfants auxquels on peut ajouter quelques unités en raison des oublis probables de la recension et de quelques imprécisions relatives à l'âge des enfants.

la détresse, comme des officiers vieux ou blessés, les veuves et les enfants de ceux qui avaient perdu la vie à son service”, mais “les salaires et les pensions qu’il accordait étaient à la vérité peu considérables”³⁸.

Certains Irlandais, comme le lieutenant-colonel Hugo Mac Mahon ou le mari d’Ellen Kennedy, maréchal des logis, firent carrière dans l’armée française. Souvent, leurs enfants, suivirent l’exemple de leurs pères. En 1702, en effet, Louis XIV prit le parti d’enrôler dans les régiments irlandais tous les émigrants qui n’étaient pas établis³⁹. C’était, d’une manière sans doute un peu expéditive, sauver bien des gens du chômage et de la famine. Le régiment de Berwick, afin de les accueillir, forma un bataillon supplémentaire⁴⁰. En 1705, le nombre des officiers engagés dans chaque compagnie fut de nouveau augmenté. Tous les officiers précédemment réformés trouvèrent de l’emploi tandis que leurs fils pouvaient espérer leur succéder dans un proche avenir. “On les mit en brigades” pour aller, sous Montrevel, Villars et Berwick, maîtriser les Camisards en révolte dans les Cévennes. En 1715, le nombre des compagnies de plusieurs régiments fut encore accru. Il passa souvent de 12 à 15⁴¹. Le recrutement de soldats irlandais avait donc repris et la carrière des armes offrait aux immigrés des débouchés commodes.

D’autres Irlandais étaient artisans ou boutiquiers. Parmi les étrangers établis dans les principales villes de France au cours du XVIIIe siècle, qui s’adonnaient à ce genre d’activité, ils étaient même, et de beaucoup, les plus nombreux. A Nantes, par exemple, il y avait parmi les réfugiés irlandais “un grand nombre de petits bourgeois, d’artisans” dont les noms, fort modestes, n’évoquent, pour nous aucun souvenir. Ils s’efforçaient de gagner leur vie en pratiquant le seul métier qu’ils connaissaient, et “leurs enfants continuèrent souvent d’exercer les mêmes petits métiers”⁴². Dans les ports, comme Saint-Malo,

³⁸ *Op. cit.*, IV : 275.

³⁹ Nouailhat, *op. cit.*, 13-14.

⁴⁰ Bibliot. mun. de Nancy, *ms. 305*, f° 7v.

⁴¹ *Ibid.*, f° 9.

⁴² Nouailhat, *op. cit.*, 96.

Saint-Brieuc, Brest, Nantes, les minutes de notaires conservent la mémoire de nombreux enrôlements de marins irlandais. Parmi eux, les volontaires pour la guerre de course ne manquaient pas ⁴³.

Plus rares étaient les immigrants qui s'adonnaient à des professions libérales. Tant qu'ils n'étaient pas naturalisés, la magistrature leur était fermée. Restaient les beaux-arts et la médecine. Quelques-uns y firent preuve d'une grande habileté. Ainsi, à Nantes, Daniel Mac Carthy était, à la satisfaction de tous, "chirurgien de navire" ⁴⁴. Si quelques Irlandais jugèrent possible de publier des livres dans une langue qui n'était pas la leur, ils n'en firent pas profession. Relevons seulement, à ce propos, l'ouvrage pour lequel le sieur Kennedy obtint un privilège royal le 10 janvier 1705: *Généalogie des Stuarts* ⁴⁵. Ne disons rien des vocations sacerdotales ou religieuses: elles n'ont jamais manqué dans les familles irlandaises. Nous rencontrerons d'ailleurs incessamment un Mac Mahon, prêtre à Bordeaux...

En fait, les grandes familles irlandaises qui n'entrèrent pas dans l'armée s'adonnèrent au négoce sous toutes ses formes. Pour la bourgeoisie, comme pour la noblesse, c'était un excellent moyen de rester en relation avec les parents et amis demeurés au pays. Une première génération s'engagea en sous-ordre dans les entreprises françaises. Ce n'était ni la gloire ni la fortune, mais le pain quotidien était assuré. Plus tard, les enfants, et parmi eux les anciens élèves de M. de la Salle, purent participer à la gestion des maisons de commerce. Assez souvent, il leur arriva de prendre en mains la direction générale des affaires. C'est ainsi, par exemple, que Robert Dillon, "arrière neveu de Mylord Richard Talbot, Duc de Tyrconnel vice roy d'Irlande", établi à Bordeaux, demanda des lettres de naturalité en juin 1754, afin de développer plus librement son commerce ⁴⁶. Un autre négociant irlandais, François Burke, désireux de rester en France malgré l'édit de proscription des ressortissants de la Grande-Bretagne,

⁴³ Launay, *La guerre de course*, Diplôme d'Etudes Supérieures, déposé aux Arch. départ. de la Loire-Atlantique.

⁴⁴ Nouailhat, *op. cit.*, 96.

⁴⁵ B.N., *ms. fr. 21 948*, art. n° 303.

⁴⁶ Arch. de la Gironde, C 1072.

obtint de son compatriote Mac Mahon, "aumônier de l'hôpital Saint-André" de Bordeaux, l'indispensable certificat de catholicité qui devait lui permettre de se faire naturaliser français ⁴⁷. Quant aux Kennedy, un peu avant 1748, nous en rencontrons deux à Nantes, Jean et Jacques Kennedy, dont le commerce est particulièrement prospère ⁴⁸.

Parmi les Irlandais qui entouraient Jacques II vers 1698-1700, nous avons rencontré des Mac Nemara et des Fitzgerald. Or, parmi les grands négociants établis à Nantes avant 1698, nous avons un Fitzgerald et des Mac Nemara. L'un de ces derniers achète du sucre au Brésil, en assure le transport via Porto, et le revend à la veuve Lée ⁴⁹. Des remarques analogues pourraient être multipliées. Elles ne feraient que mettre davantage en valeur l'intérêt considérable que présenterait, pour l'histoire sociale, une étude généalogique des Irlandais venus en France à l'occasion de la Révolution d'Angleterre, complétée par une carte de leur répartition géographique ⁵⁰.

L'étude des professions des immigrants irlandais serait par trop incomplète si elle ne s'étendait aussi bien à celles des femmes qu'à celles des hommes. Mais, lorsqu'on aborde l'aspect féminin de la question, on s'aperçoit vite que la majorité des historiens centrent leurs recherches sur les activités masculines, un peu comme si les femmes étaient quantité négligeable. Pourquoi ? Sans doute parce que la transmission des noms de famille s'effectue par voie masculine et que la supériorité de l'homme sur la femme est considérée comme un fait juridique au cours de la période envisagée. Il n'en reste pas moins que cette manière d'appréhender le réel sous un jour déformant correspond à une

⁴⁷ *Ibid.*, C 1074. A Nantes, dès 1698, un Jacques Burk, de Gallouay, se distinguait dans le négoce (minutes du notaire Villaines étudiées par Gérard Levent pour un D.E.S., Rennes, 1963).

⁴⁸ Arch. de la Loire-Atlantique, B 101.

⁴⁹ Renseignement communiqué par G. Levent.

⁵⁰ On y verrait, par exemple, comment la famille Darcy s'est établie à Paris, Nantes et Bordeaux. Vers 1716, un parent du chef de famille fut naturalisé Français et deux de ses fils devinrent officiers de la marine royale. L'un des enfants Darcy, élevé en France, se maria à Nantes le 4 septembre 1736 et devint négociant à Bordeaux (*Arch. de la Gironde*, C 1074).

réalité sociale. Les femmes du peuple travaillaient mais, dans la noblesse et la bourgeoisie, la femme, même lorsqu'elle était "savante", limitait sa besogne à

Former aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants,
Faire aller son ménage, avoir l'œil sur ses gens,
Et régler la dépense avec économie ⁵¹.

Il arrivait pourtant aux femmes de négociants, d'aider leurs maris. Plus d'une fois, des veuves assumèrent la lourde responsabilité de maintenir la prospérité d'un commerce pour le transmettre florissant à leurs enfants mineurs. Cependant, presque toujours, plus que par son travail, c'était par sa dot et son mariage qu'une femme du XVIIIe siècle prenait place dans la société.

Il n'en alla pas autrement pour les jeunes Irlandaises élevées à Saint-Germain-en-Laye ou à Paris. Les Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve eurent à cœur de les doter convenablement et de les marier au mieux de leurs intérêts religieux et financiers. Jusque vers 1750, nous dit M. Nouailhat, Irlandais et Irlandaises contractèrent mariage entre eux et formèrent "une sorte de clan relativement fermé" ⁵². C'est pourquoi l'étude des conditions d'existence des hommes suffit pour renseigner, à cette époque, sur la situation sociale des Irlandaises. Par la suite, il n'en est plus de même. Progressivement, le sang irlandais se mêle au sang français. Les relations d'affaires, les succès surtout, créent des liens qui facilitent les alliances. Lorsque la tension franco-anglaise qui aboutira à la guerre de Sept ans devient dramatique, une série de décrets royaux pousse Irlandaises et Irlandais à opter pour la nationalité française ou pour un nouvel exil. La plupart n'hésitent pas. Ils demandent des "lettres de naturalité" et les obtiennent. Les voilà Français.

Quant aux autres, lorsque la guerre éclate en 1756, ils sont contraints de quitter la France. Mais où aller ? Retourner en Irlande ? Ce serait, leur semble-t-il, renier l'attitude intran-

⁵¹ Molière, *Les Femmes savantes*, acte II, sc. 7.

⁵² *Op. cit.*, 100.

sigeante de leurs pères et accepter le "régime de tyrannie" instauré par l'Angleterre⁵³. Maintenant que les liens commerciaux qui établissaient un pont entre la France et l'Irlande sont brisés, nombre d'Irlandais réfractaires à la naturalisation vont s'établir dans les colonies espagnoles, au Brésil, dans les îles d'Amérique jusqu'au jour où la guerre de l'Indépendance libérera les États-Unis de la tutelle anglaise en ouvrant une nouvelle porte aux colons venus d'Irlande⁵⁴.

*
* *
*

Le début de la guerre de Sept ans marque donc la fin d'une phase importante de l'immigration irlandaise. L'histoire des familles qui avaient suivi Jacques II en exil peut être considérée comme achevée en 1756. Qu'il s'agisse des Mac Mahon, des Kennedy, ou de leurs compatriotes restés en France, il n'est plus guère possible, à partir de ce moment, de parler d'immigrants irlandais. Ils se sont fusionnés avec la population française.

A l'occasion de la Révolution d'Angleterre, "les fils les plus intelligents et les plus courageux de la petite noblesse" irlandaise étaient venus en France pour sauvegarder leur foi, "satisfaire leur besoin d'action et leur soif de vengeance"⁵⁵. Au cours du demi-siècle qui suivit, leurs fils et leurs petits-fils héritèrent de leurs qualités et se distinguèrent non seulement dans l'armée mais encore dans une foule d'entreprises qui nécessitaient une valeur personnelle exceptionnelle⁵⁶. Esprit d'ordre, constance

⁵³ Garnier, *op. cit.*, 33. D'après l'auteur ce "régime de tyrannie" définit la période 1692-1760.

⁵⁴ Bien avant l'indépendance américaine, les Irlandais servaient les intérêts français en Amérique. Jacques Kearney, par exemple, neveu par alliance de Richard Nagle, avait dès 1739, quelques proches parents dans "presque tous les régiments Irlandois en France, sans compter ceux qui [étaient] au service de Sa Majesté" Louis XV en Amérique (Arch. de la Gironde, C 1074, *Certificat délivré par J. O'Brien, évêque de Cloyne*).

⁵⁵ Garnier, *Eire, histoire d'Irlande*, 99.

⁵⁶ Cf. Nouailhat, *op. cit.*, 65: "Un certain nombre d'armateurs étrangers sont d'anciens capitaines. Au début du siècle, dans les premiers postes d'Etat-Major, les Irlandais et les Ecosais méritent une mention spéciale." Parmi eux des Mac Nemara, des Mac Carthy, arment pour les îles d'Amérique. Rien que pour Nantes, ces armateurs pour l'Amérique sont une

dans l'effort, loyauté qui inspire confiance, ne suffiraient pas à expliquer pareils succès. Il fallait aussi de l'intuition et des âmes de chefs.

YVES POUTET

*7, rue du Refuge
Nantes*

cinquantaîne. "Parmi eux, Jacques et Daniel Mac Nemara arrivent en tête ainsi que Luc Schiell avec trois vaisseaux" (cf. Du Halgouet, *Nantes, ses relations commerciales avec les îles d'Amérique au XVIII^e siècle* (Rennes, 1939). L'Irlandais Mac Nemara créa à Nantes une importante brasserie (*Arch. municipales*, HH 259). Thomas et Daniel Mac Nemara servaient d'intermédiaires à leurs compatriotes restés en Irlande auprès de la Banque Royale établie à Paris (Nouailhat, *op. cit.*, 84). Le succès des Irlandais est général.